



Frais d'agence dans frais de notaire

Par **zabougne**, le **15/12/2016** à **14:30**

NOTAIRE : Bjr, je vais signer un compromis pour l'achat d'une maison par le biais d'une agence immobilière. Les frais d'agence sont-ils compris dans les frais de notaire ?

N'ai-je pas intérêt d'enlever les frais d'agence pour payer moins de frais de notaire ? Merci